



La gouvernance démocratique: Un levier stratégique pour l'investissement au Burundi

► Dans l'optique de la réalisation de la Vision 2040-2060, le Burundi entend réaliser la transformation structurelle de son économie et pour cela, il a besoin des capitaux publics et privés pour investir dans les secteurs porteurs de croissance. Pour attirer les capitaux étrangers, souvent les gouvernements mettent en avant les incitations fiscales contenues dans les codes d'investissements. Pourtant, la science économique moderne et les réalités du marché global révèlent un autre moteur plus puissant pour booster les investissements publics et privés à savoir la gouvernance démocratique.

Loin d'être un simple idéal politique, elle est le socle sur lequel repose la confiance des investisseurs.

En 2024, le Groupe de la Banque africaine de développement a montré que le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle du Burundi était estimé à 1,96 milliard d'USD (soit environ 43 % du PIB de 2024) dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et à 0,34 milliard d'USD (7,5 % du PIB de 2024) en rapport avec l'Agenda 2063.

Auteur: **Pr Siméon
BARUMWETE**
chercheur au CDE

Burundi, Mars 2026

La gouvernance démocratique : un levier stratégique pour l'investissement au Burundi

Par Siméon BARUMWETE, chercheur au CDE

Dans l'optique de la réalisation de la Vision 2040-2060, le Burundi entend réaliser la transformation structurelle de son économie et pour cela, il a besoin des capitaux publics et privés pour investir dans les secteurs porteurs de croissance. Pour attirer les capitaux étrangers, souvent les gouvernements mettent en avant les incitations fiscales contenues dans les codes d'investissements. Pourtant, la science économique moderne et les réalités du marché global révèlent un autre moteur plus puissant pour booster les investissements publics et privés à savoir la gouvernance démocratique. Loin d'être un simple idéal politique, elle est le socle sur lequel repose la confiance des investisseurs.

En 2024, [le Groupe de la Banque africaine de développement](#) a montré que le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle du Burundi était estimé à 1,96 milliard d'USD (soit environ 43 % du PIB de 2024) dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et à 0,34 milliard d'USD (7,5 % du PIB de 2024) en rapport avec l'Agenda 2063. Ce groupe suggérait d'accroître l'efficacité des dépenses d'investissement public et l'efficacité de la mobilisation des ressources intérieures ainsi que celle des ressources issues du potentiel en minerais et en terres rares bien que les seules ressources nationales n'allaient pas suffire pour financer la transformation structurelle et les ambitions des ODD 2030 et de l'Agenda 2063. Ainsi, la BAD suggérait d'exploiter les opportunités de l'architecture financière internationale, afin de mobiliser des ressources additionnelles (notamment sous forme concessionnelle), ainsi que les investissements du secteur privé.

La gouvernance démocratique comme catalyseur des investissements privés

La gouvernance démocratique contribue à la fois dans la mobilisation et dans la rentabilité des investissements privés grâce aux effets positifs combinés de ses principes à savoir l'Etat de droit ; la lutte contre la corruption ; la stabilité sociopolitique et le dialogue public – privé.

▪ L'État de droit comme garantie du capital

[L'article 3](#) du Code des investissements de juin 2021 énumère les secteurs porteurs de croissance et par conséquent éligibles aux avantages de ce même code. L'investissement dans ces secteurs exige des sommes colossales que le Burundi ne dispose pas pour le moment. Le Burundi est donc appelé à jouer sur l'attractivité de son économie. Pour cela, la qualité des institutions et par conséquent la gouvernance démocratique constitue ce levier sur lequel agir. En effet, l'investissement est un acte de foi dans l'avenir. Pour un entrepreneur, cette foi se mesure à la solidité des institutions. Aucun entrepreneur, qu'il soit un exploitant de café à Kayanza ou une multinationale de l'énergie, ne déploiera de capitaux significatifs sans la certitude que ses droits de propriété seront respectés. Selon les travaux de l'économiste [Dani Rodrik](#), la qualité des institutions (l'Etat de droit) explique une part prépondérante des écarts de développement entre les nations. L'Etat de droit garantit une justice commerciale indépendante, capable d'arbitrer les litiges sans interférence. Dans un système où l'État de droit est souverain, le "risque pays" diminue mécaniquement. Cela est crucial pour attirer des Investissements Directs Étrangers (IDE), dont le pays a besoin pour combler son besoin de financement par exemple des infrastructures. Bien plus, une justice prévisible a la capacité de transformer le titre ou le certificat foncier ou le contrat commercial dans des actifs bancables. L'investissement est, par définition, une projection dans le futur. La gouvernance démocratique apporte ici une réponse institutionnelle : la justice commerciale indépendante. Lorsque les politiques publiques garantissent l'égalité de tous devant la loi, elles réduisent drastiquement le "risque pays". Au Burundi, l'amélioration du cadre légal, symbolisée par le Code des Investissements de 2021, ne peut porter ses fruits que si son application est prévisible et universelle. Une justice rapide et impartiale permet de sécuriser les flux de capitaux, visant à faire passer les Investissements Directs Étrangers (IDE) de leur niveau actuel [vers l'objectif cible de 3 % à 5 % du PIB d'ici la fin de la décennie](#).

Transparence et lutte contre la corruption garantissent la rentabilité des investissements

La corruption agit comme une taxe occulte et imprévisible. Certains auteurs comme Mauro ont démontré dans les années 1990 qu'une amélioration d'un point dans les

indicateurs de contrôle de la corruption peut [entraîner une hausse du taux d'investissement de près de 0,5 % du PIB.](#)

La gouvernance démocratique réduit l'asymétrie d'informations par ses mécanismes de redevabilité notamment les audits publics, la liberté de la presse et les contrôles parlementaire. Toutefois, pour l'investisseur, la transparence doit aller plus loin notamment en garantissant que les règles du jeu sont les mêmes pour tous. En effet, la fin du favoritisme économique permet l'émergence d'une véritable classe moyenne entrepreneuriale. Bien plus, il a été prouvé que la corruption est une taxe invisible qui fausse la concurrence et décourage l'excellence. Dans un système de gouvernance démocratique, la transparence des marchés publics et la digitalisation des services administratifs sont des priorités de politiques publiques. Par ailleurs, il a été démontré qu'une amélioration de la transparence administrative peut réduire les coûts opérationnels des entreprises [de 15 % à 25 %.](#)

- **La stabilité sociopolitique booste le secteur privé**

Le capital est, par nature, allergique à l'instabilité. Les théories de l'Économie Institutionnelle (North, 1990) soulignent que les institutions démocratiques fonctionnent comme des "amortisseurs de chocs". En offrant des canaux pacifiques de résolution des conflits et en favorisant l'inclusion, elles préviennent les ruptures brutales qui ruinent les investissements de long terme. Un investisseur qui perçoit une paix sociale durable est un investisseur qui réinvestit ses bénéfices localement plutôt que de les rapatrier.

- **Le Dialogue Public-Privé (DPP) institutionnalise le parlement économique**

Normalement une gouvernance démocratique saine favorise un dialogue public – privé authentique. Dans cette optique, l'Etat ne dicte plus ses décisions économiques mais plutôt écoute les autres acteurs concernés. Il crée une sorte de parlement économiques dans lequel il intègre les entrepreneurs, les réseaux du secteur privé comme la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie (CFCIB) ou pourquoi les laboratoires d'idées (thinks tank). Ainsi, cette co – construction des lois et des politiques publiques participe dans l'efficacité et la légitimation de l'action publique.

En effet, les pays qui disposent des plateformes de dialogue public – privé inclusif avaient des capacités d'anticipation et de résiliences plus solides au moment des chocs économiques. Le dialogue public privé permet bien évidemment d'ajuster en temps réel les politiques de change, de douanes et d'énergie en vue d'éradiquer les barrières, d'inciter et de faciliter l'investissement dans le pays.

Conclusion

La gouvernance démocratique est la condition sine qua non du développement. En effet, elle renforce la transparence, l'indépendance de la justice et la redevabilité. Par conséquent, en faisant de la bonne gouvernance son avantage comparatif, le Burundi peut transformer sa Vision du pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 une réalité tangible, où l'investissement privé devient le véritable moteur d'une prospérité partagée par tous les Burundais.



CDE is a research and education organization focusing on public policy reform for free and prosperity Burundi



CDE Great Lakes
www.centrefordevelopmentgreatlakes.org